



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EXPÉRIMENTAL

« L'école de demain, une centralité réinventée »

Le Cerema et la Banque des Territoires lancent un programme d'accompagnement expérimental à destination des communes rurales des Hauts-de-France, pour faire de leur école ou groupe scolaire un levier au cœur des transitions et de la vitalité locale.

« Repenser l'école comme un levier de vitalité locale, de transition et d'optimisation du patrimoine communal. »



Qui est concerné ?

Communes rurales des Hauts-de-France de moins de 2000 habitants
13 communes seront sélectionnées et accompagnées dans leurs projets



Pourquoi candidater ?

Vous souhaitez engager votre école ou groupe scolaire dans un projet de transition et en diversifier les usages ? Vous bénéficierez de :

- Expertise scientifique et technique du Cerema
- Cofinancement de la Banque des Territoires
- Accompagnement individuel et collectif

Calendrier

Consultez [sur le site](#) le dossier et les modalités de candidature

Les candidatures sont à transmettre par mail à ecoles.de.demain.hdf@cerema.fr



Candidatures jusqu'au : 31 août 2026
Annonce des résultats : 30 septembre 2026
Démarrage : dernier trimestre 2026



Un accompagnement collectif

Webinaires thématiques, retours d'expériences, réseau d'échanges entre communes lauréates et séminaire final.



Un accompagnement individuel

- Diagnostic du bâti, des cours et des usages
- Identification des leviers d'actions (usages, réglages, travaux)
- Réflexion sur les usages de l'école et de ses espaces extérieurs
- Ateliers avec les parties prenantes
- Sensibilisation et implication des acteurs
- Pré-programme de rénovation ou d'extension
- Identification des aides et subventions possibles

Pourquoi faire ce programme d'accompagnement expérimental?

Dans une large partie des territoires des Hauts-de-France, les communes rurales font face à des mutations importantes : raréfaction des services de proximité, vieillissement de la population, baisse démographique, lien social à renforcer, nécessité de s'adapter au climat de demain, et situation budgétaire délicate.

Dans ce contexte, les bâtiments scolaires et les cours d'école, lieux de vie au cœur des villes et villages, souvent sous-exploités en dehors du temps scolaire, peuvent constituer un support pertinent pour répondre à ces défis. Ouvrir et **diversifier les usages** de ces lieux permet de **renforcer la vitalité locale**, d'améliorer la **qualité de vie des habitants** et d'optimiser l'utilisation du patrimoine communal. Les écoles sont à la croisée de multiples enjeux. Leurs coûts de fonctionnement sont conséquents, notamment sur le volet énergétique, et les conditions de confort (qualité de l'air intérieur, confort thermique, visuel et acoustique) y sont souvent insuffisantes.

L'intensification de l'usage de ces lieux constitue une opportunité pour améliorer les conditions d'accueil des occupants et **adapter ces équipements au changement climatique**.

Modalités financières (voir règlement sur [le site](https://ecoles.de.demain.hdf@cerema.fr))

- L'accompagnement collectif est pris en charge par le Cerema, qui réalisera aussi les accompagnements individuels
- Participation de la Banque des Territoires : **15 000 €**
- Reste à charge pour la collectivité : **21 000 € TTC** (hors autres sources de co-financement)



Le Cerema répond à toutes les questions à : ecoles.de.demain.hdf@cerema.fr